

JÉRÔME CARCOPINO

de l'Académie française

Le Maroc antique



LA SUITE DES TEMPS

nrf

GALLIMARD

JÉRÔME CARGOPINO

au *Institut*

DU MÊME AUTEUR

LA HISTOIRE DU MAROC DE LA REVOLUTION DE LA RÉVOLUTION DE 1844 à 1884.
Academy (Paris), 1900 (quarto).

LE MAROC ROMAIN, ÉPOQUE ROMAINE DES MAROCAINS DE LA RÉVOLUTION DE 1844 à 1884.
Academie, 1900 (quarto), tome I, *Préface*, *Introduction*, *Table des matières*, *Chronique*, *Notes*, *Index*, *Table des matières* et *Index* du volume II.

HISTOIRE DE LA GUERRE D'INDÉPENDANCE MAROCAINE, dans le tome XXX de la
HISTOIRE DE LA REVOLUTION MAROCAINE DE 1844 à 1884.
1895 à 1900, Paris, Académie (quarto); édition générale 1902.

LE MAROC DE HASSAN I, 1859 à 1900, Paris, 1902,

GROUVE ET LES ORIGINES DE LA REVOLUTION MAROCAINE, 1844 à 1900, Paris, de Boccioni
1900 (quarto).

LA LOI DE CANNON, 1844 à 1900, Paris, Les Belles Lettres, 1902.

ESTUARIES MAROCAINES : LA REVOLUTION MAROCAINE DE LA PORTE
MAROCAIN, 1900 à 1905, Paris, *L'Amis du Maroc*, 1903 (quarto).

ARMÉE ET LES MAROCAINS DE LA REVOLUTION MAROCAINE, 1844 à 1900, Paris,
1904.

LA REVOLUTION MAROCAINE, 1844 à 1900, Paris, *Le Maroc*, 1905.

SEULS DE LA REVOLUTION MAROCAINE, 1844 à 1900, Paris, D'Aluisio
du Maroc, 1905 ; édition anglaise et suédoise, 1905.

POINT DE VUE SUR LA REVOLUTION MAROCAINE, 1844 à 1900, Paris, De
Dihau, 1905.

HISTOIRE DE LA REVOLUTION MAROCAINE DE 1844 à 1900, par J.-C. L. De
Gevrekian à GUTTY (en collaboration avec les Grecs de l'Algérie).

1895 à 1900, Paris, *La Gazette Universitaire*, 1903-1904 ; *Le Quotidien*,
1900, 1901 ; H. Cuvier, 1903 à 1904, 1905, édition générale, 1905.

LA REVOLUTION MAROCAINE À ROME À L'EXPOSITION DE 1900, Paris, 1905
Paris, Hippolyte, 1905.

ARMÉES MAROCAINES DE LA REVOLUTION MAROCAINE, 1844 à 1900, Paris, P. A.
point du Maroc, 1905.

8° G
15825

GALLIMARD

10^e édition

10. 6. 6. 1951. 08233

(10)

DU MÊME AUTEUR

- LA TERRE DE VERNEUIL A LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION 54 p. in-8°,
Verneuil (Eure), Aubert, 1906 (épuisé).
- LE FORUM ROMAIN, adaptation française du *Forum romanum* de
Huelsen, 256 p. in-18, Rome, Loescher, 1906 (épuisé).
- L'INSCRIPTION D'AÏN-EL-DJEMALA, contribution à l'étude des *saltus*
africains et du colonat partiaire, 121 p. in-8°, Rome, Loescher,
1906 (épuisé).
- HISTOIRE DE L'OSTRACISME ATHÉNIEN, dans le tome XXV de la
Bibliothèque de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris,
182 p. in-8°, Paris, Alcan, 1909 (épuisé) ; refondu dans *L'os-
tracisme athénien*, 264 p. in-8°, Paris Alcan 1935.
- LA LOI DE HIÉRON ET LES ROMAINS, XVII-309 p. in-8°, Paris, de
Boccard, 1919.
- VIRGILE ET LES ORIGINES D'OSTIE, x-810 p. in-8°, Paris, de Boccard
1919 (épuisé).
- LA LOUVE DU CAPITOLE, 90 p. in-12, Paris, Les Belles Lettres, 1928.
- ÉTUDES ROMAINES : I. LA BASILIQUE PYTHAGORICIENNE DE LA PORTE
MAJEURE, 416 p. in-16, Paris, l'Artisan du Livre, 1927 (épuisé).
- AUTOUR DES GRACQUES, 305 p. in-12, Paris, Les Belles Lettres, 1928.
- OSTIE, 64 p. in-16, Paris, Laurens, 1929.
- VIRGILE ET LE MYSTÈRE DE LA IV^e EGLOGUE, 224 p. in-12, Paris,
L'Artisan du Livre, 1930 ; édition revue et augmentée, 1943.
- SYLLA OU LA MONARCHIE MANQUÉE, 245 p. in-16, Paris, L'Artisan
du Livre, 1931 ; édition revue et augmentée, 1943.
- POINTS DE VUE SUR L'IMPÉRIALISME ROMAIN, 273 p. in-12, Paris, Le
Divan, 1934.
- HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE DE 134 A 44 AV. J.-C. I. DES
GRACQUES A SULLA (en collaboration avec feu Gustave Bloch)
488 p. in 8°, Paris, Les Presses Universitaires, 1929-1932 ; 2^e édi-
tion, 1940 ; II. CÉSAR, 523 p. in-8°, 1935, 2^e édition, 1937 ;
3^e édition, 1943.
- LA VIE QUOTIDIENNE A ROME A L'APOGÉE DE L'EMPIRE, 348 p. in-12,
Paris, Hachette, 1939.
- ASPECTS MYSIQUES DE LA ROME PAÏENNE, 320 p. in-16, Paris, L'Ar-
tisan du Livre, 1941.

« LA SUITE DES TEMPS » — 10

JÉRÔME CARCOPINO
de l'Institut

LE
MAROC ANTIQUE

Monographies historiques

nrf

Éditions de la Bibliothèque des éditions GALLIMARD

GALLIMARD

11^e édition

THÉâTRE CYRTOPOIZO

par V. A. KARAVANOV

PARIS, AUTEUR

La suite des tableaux de la Revue russe, 26 p. in-8°,
épuisé.

La suite des tableaux français de deux romans de
ДОЛЖНОСТЬ ДОЛАР (épuisé),
éditions de l'Artisan du Livre, Paris, 1943.

La suite des tableaux de deux romans, dans le tome XXV de la
Collection des œuvres russes, éditions de l'Institut des Lettres de l'Université de Paris,
Paris, 1943 (épuisé); reprise dans L'art
de l'illustration, 1943, p. in-8°, Paris, Alcan, 1943.

La suite des tableaux de deux romans, xvi-300 p. in-8°, Paris, de
Boccard, 1943.

La suite des tableaux, 26 p. in-8°, Paris, Les Belles Lettres, 1943.
Résumé en français, 3. La Suite des illustrations de la Poésie
russe, 1943, Paris, L'Artisan du Livre, 1943 (épuisé).
Autres œuvres illustrées par p. in-8°, Paris, Les Belles Lettres, 1943.
Ostap, 16 p. in-8°, Paris, Gallimard, 1943.

Voyez sur ce sujet : 1. Le Catalogue, 1943, p. in-8°, Paris,
Le Catalogue des œuvres russes, revue et augmentée, 1943.
French summary of the illustrations, 245 p. in-8°, Paris, L'Artisan
du Livre, 1943; résumé en français, 1943.

Portraits des auteurs russes, 273 p. in-8°, Paris, Le
Doux, 1943.

Histoire de la Russie soviétique de 1917 à 1943 AV. J.-C. L. Des
Graçons et figures des collations avec feu Gustave Bloch)
280 p. in-8°, Paris, Les Belles Lettres, 1943-1944 (2^e édi-
tion, 1946; II. Céleste, 573 p. in-8°, 1943; 2^e édition, 1947;
3^e édition, 1948).

La suite des tableaux à l'Artisan du Livre, 348 p. in-8°,
Paris, Gallimard, 1943.

Autres œuvres illustrées à l'Artisan du Livre, 1943 p. in-8°, Paris, L'Art-

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays, y compris la Russie.

Copyright by Librairie Gallimard, 1943.

A LA MÉMOIRE

DE

Mon Ami EUGÈNE ALBERTINI

A LA MEMOIRE

184



Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays, y compris la Russie.

Copyright by Librairie Gallimard, 1943.

Il est impossible d'écrire une histoire du Maroc à l'époque antique. Ainsi s'exprimaient sans détours les auteurs d'un livre remarquable, paru, il y a dix ans, sous le titre *Initiation au Maroc*, et publié sous les auspices de la Direction Générale de l'Instruction Publique du Protectorat, par un groupe de Professeurs de l'Institut des Hautes Etudes marocaines ; et, malheureusement, s'il est possible de retracer pour le lecteur les grandes lignes de l'évolution, près de deux fois millénaire, du Maroc antique, la dénégation qu'un jugement aussi décourageant opposait à tout essai de synthèse exhaustive n'a rien perdu de sa force aujourd'hui.

D'abord, parce que le Maroc n'a pas offert dans l'Antiquité cette physionomie propre qu'il doit à l'Islam et que, soit sous l'hégémonie punique (xi^e siècle-146 av. J.-C.), soit sous ses rois berbères (146 av. J.-C.-40 ap. J.-C.), soit sous le gouvernement de Rome (40-284 ap. J.-C.) et l'influence du Christianisme romain (285-vii^e siècle ap. J.-C.), son destin est toujours demeuré inséparable de celui de l'Algérie voisine.

Ensuite et surtout parce que les témoignages qu'ont laissés sur son sol les deux grandes civilisations — punique et romaine — qui y déposèrent leurs sédiments, ou bien ne se prêtent plus, ou bien ne se prêtent pas encore à un travail d'ensemble, irréprochable et complet.

La documentation phénicienne et carthaginoise, dans l'état actuel de nos connaissances, a été intégralement épuisée par mon maître Stéphane Gsell dans les quatre premiers volumes de son *Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord*, et l'on ne saurait avoir la prétention de refaire ce monument que son auteur a édifié pour toujours : *κτῆμα εἰς ἀεί*. Je me suis donc borné, en ce qui concerne le Maroc punique, à traiter les deux questions dont Gsell avait volontairement écarté l'une — le Maroc phénicien considéré comme une terre d'élection des légendes grecques — et méconnu l'autre : le périple d'Hannon.

Sur la période romaine, au contraire, la documentation est encore trop indigente pour autoriser une étude qui en rassemblerait hâtivement les détails incohérents pour des conclusions prématurées.

Il faut avoir le courage de la vérité : l'exploitation archéologique du

AVANT-PROPOS

Maroc romain n'en est encore qu'aux tâtonnements des débuts. Il est certain que, poursuivies depuis 25 ans, sur l'initiative du Maréchal Lyautey et sous l'ardente impulsion de M. Louis Chatelain, les fouilles de Volubilis ont rendu à la lumière plusieurs chefs-d'œuvre et des textes remarquables ; mais les circonstances n'ont pas encore permis à celui qui gardera le mérite de les avoir si fructueusement conduites de publier la description attentive qu'il a préparée et que nous souhaitons prochaine. M. Raymond Thouvenot a soutenu, devant la Sorbonne, en 1940, sur Banasa, une thèse de doctorat qui, de tous points excellente, a de surcroît, le mérite de donner l'exemple ; mais ce n'est point sa faute si les fouilles de Banasa, aux bords du Sebou, ne nous ont livré que le schéma évanescant d'une ville dont les monuments ont été, soit noyés dans le fleuve voisin, comme les arches de son pont, soit submergés sous ses inondations, comme les bornes de son cadastre, soit démolis bloc par bloc, moëllon par moëllon, par les indigènes à qui les argiles de la plaine environnante n'ont jamais laissé d'autre carrière ni d'autre four à chaux.

Ailleurs, à Lixus, chez les Espagnols, et chez nous à Sala, à Toclosida, à Thamusida, les déblaiements ne sont qu'amorcés ou décevants. A Tanger ils n'ont jamais été et ne pourront sans doute jamais être que partiels et fortuits. La prospection même des centres antiques commence à peine ; et tandis que nous ne saurions encore, ni fixer à coup sûr l'emplacement de Babba, ni donner avec plus de certitude que Tissot leurs noms antiques aux stations où d'anciens vestiges ont été relevés, l'organisation du *limes* fortifié, découverte par M. Brunot à 6 km. au Sud de Rabat, n'a guère été reconnue que sur une longueur de 5 lieues par M. Rouland-Mareschal. L'heure a sonné des enquêtes locales et des monographies, non encore celle des grandes ambitions.

Toutefois, dès maintenant, les trouvailles sont assez nombreuses et plusieurs assez originales pour que nos perspectives sur le Maroc romain s'en trouvent déplacées. J'ai eu le grand bonheur d'être associé à quelques-unes d'entre elles, et non des moindres, et je crois le moment venu de réunir les travaux d'où se dégagent les nouveautés qu'elles comportent.

Ainsi l'on croyait que Ptolémée, le dernier roi de Maurétanie, avait été tué à Rome ; j'ai pu démontrer, en 1939, que ce meurtre improvisé par Caligula dans un accès de folie envieuse et persécutrice, avait eu lieu à Lyon, et j'en ai précisé la date qui est aussi celle de l'incorporation du Maroc à l'Empire romain¹.

L'on s'imaginait en Volubilis une ville excentrique et de création romaine : j'ai été en mesure, en 1933, de fournir la preuve que la cité avait servi de résidence aux rois maures avant de devenir la capitale d'une province impériale².

1. Paru dans les *Mélanges Ernout*, Paris, 1940, p. 39-50 ; repris ici, p. 191-199.

2. Paru dans *Hespérus*, XVII, 1933, p. 1-24 ; et repris ici, p. 167-190.

On considérait Sala, qui, sur la rive gauche du Bou Regreg, a précédé Rabat, comme une bourgade sans intérêt et sans prestige : j'ai eu l'honneur, en 1931, de recevoir de Stéphane Gsell mission de traduire et commenter le texte qu'il avait établi du procès-verbal de la séance tenue le 6 octobre 144 par le conseil municipal des *Salenses* et que venaient d'exhumer du forum Madame la Princesse Hatidja Fouad et M. Jules Borély ; et il suffit de lire ce beau document, un des plus suggestifs de l'épigraphie latine, pour voir luire au travers un vivant foyer de culture classique¹.

On pensait que le Christianisme n'avait pas pénétré dans l'intérieur du Maroc : or, dès 1928, en déchiffrant au Musée de Volubilis, une inscription qui y était entrée en 1920, mais que son aspect misérable et le mauvais état de la gravure avaient reléguée dans l'ombre, j'y ai décelé une épitaphe chrétienne de 655 de notre ère, dont le libellé et la date prouvent, sans contestation possible, que non seulement la religion nouvelle avait touché Volubilis, mais qu'elle y avait duré plus longtemps que partout ailleurs en Afrique. Depuis, de nouveaux textes ont confirmé et étendu les conclusions qui découlaient de celui-là, et ils m'ont procuré l'occasion de consacrer à la *Fin du Maroc romain*, le dernier travail que j'aie composé avant la défaite de juin 1940².

Il n'est pas sans intérêt que ces vérités puissent atteindre le grand public, et le lecteur trouvera, groupés dans le présent volume, les divers mémoires où, entre 1928 et 1940, je me suis efforcé de les mettre en lumière. Mais j'aurais risqué de rebouter son attention si je les lui avais présentés isolément et décousus. L'obligation où j'étais de les relier les uns aux autres et, ensemble, à la période punique m'a donc amené à lui offrir, en commençant, la brève esquisse ou, si l'on veut, le simple cadre d'une géographie comparée et d'une histoire antique du Maroc dont je ne me sens point la force et dont personne ne possède encore les moyens. Je n'ignore point ce qu'ainsi conçu et rédigé mon livre devra aux savants qui l'ont rendu possible : feu mon maître Gsell et feu mon ami Albertini, qui m'ont guidé par leurs ouvrages et enrichi de leur expérience ; mes collègues, MM. Louis Leschi, Evariste Lévi-Provençal et Raymond Thouvenot, qui ont répondu sans se lasser à mes demandes de vérifications ; enfin ceux dont j'ai reçu à deux reprises l'hospitalité à Volubilis, mon collègue M. Louis Chatelain, dont par ailleurs le recueil épigraphique m'a été précieux, et ses collaborateurs MM. O'Farrell et Dauriac. Malheureusement je sais aussi les imperfections et les lacunes qui le déparent et dont j'entends porter seul la responsabilité. Plutôt que de m'y exposer,

1. Paru sous la signature de Gsell et la mienne dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1931, p. 1-39 et repris ici avec des développements nouveaux, p. 200-230.

2. Paru dans les *Mélanges d'Archéologie et d'histoire*, 1940, p. 349-498, et repris ici, avec une note additionnelle qui en corrobore les conclusions, p. 231-304.

n'eût-il pas mieux valu m'abstenir ? Tout bien pesé, je ne le pense pas, car, quels que soient les défauts qui en grèvent l'exécution, ma tentative, sortie du labeur qu'entre les deux guerres nos compatriotes ont accompli au Maroc, aura au moins ce double mérite, dans les circonstances accablantes que traverse la France, de témoigner en faveur de son action civilisatrice et de provoquer, une fois de plus, l'admiration de ses enfants pour une terre privilégiée de son Empire.

La Ferté-sur-Aube, 22 avril 1943.

Trois ans et demi seulement se sont écoulés depuis que la première édition de ce livre, finie d'imprimer le 10 décembre 1943, a été publiée et épousée. Mais, dans notre Maroc libéré, les fouilles de Volubilis ont été conduites, sous la direction de M. R. Thouvenot, avec tant de zèle et de succès qu'en ce court laps de temps de nombreuses et parfois très belles découvertes se sont ajoutées à celles dont j'avais pu faire état. Le lecteur trouvera, soit à la suite des notes additionnelles que j'avais dû rédiger en cours d'impression, soit en appendice au présent volume, les compléments et les confirmations dont cet enrichissement du matériel archéologique m'a procuré la joie.

La Ferté-sur-Aube, 30 septembre 1947.

GÉOGRAPHIE COMPARÉE.

Les limites.

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE ANCIENNE DU MAROC

De prime abord, on croit que les traits essentiels de cette ré-figuration furent tirés dans l'Antiquité. En descendant le cours atlantique du Maroc, Flûne l'Ancien ne nomme plus de peuplade après celle des Dantiles, résidu du Danst, c'est-à-dire de l'Oued Ouna, et, du reste, il enregistre l'accord des sevantes de son temps, unanimes à faire à l'Atlas, d'où sort le Danst, l'estolide de la Maurétanie, dont le Nérme reçoive une portion¹. D'autre part, c'est à la Mauretanie, appelée Melochis par Strabon et Melches dans la majorité des textes antiques, que s'est progressivement arrêtée la Maurétanie de l'Ouest, toutes les fois qu'elle a furé, soit un royaume distinct, soit une province distincte du royaume ou de la province de Maurétanie orientale. Il y a plus : à l'intérieur du Maroc, la France et l'Espagne se sont mutuellement reconnus des zones d'influence que parvient l'Oued Loukkos, le Lîme ou Lîmus des auteurs anciens. Or, lorsque Diocletien, renouvelant le front impérial pour le mieux défendre, renonça à occuper la partie-la plus méridionale de la Maurétanie située entre l'Océan et la Méditerranée, on le vit, en même temps qu'il la subdivisa administrativement à l'Espagne, porter au Lîme l'avancée vers le Sud de la nouvelle série provinciale².

1. Flûne, V, 20 : *in melchesque... Danst... in ea Berberis... Allasses edetit* (peut-être la zone de Maurétanie portuaire).

2. Cf. infra, p. 42 et 43.

n'aurait pas mérité vain débattement ? Tout bien pesé, je ne le pense pas, car nous avons vu le résultat qui en grêveut l'opposition, mais toutefois il semble qu'entre les deux guerres nos compétences ont été étendues. Mais, dans un contexte doublement négatif, alors les circonstances sont toutes contre nous. En France, de technologies en favor de nos amis, d'autant plus qu'en France, une fois de plus, l'industrie de nos ennemis pour leur sécurité physique de son Empire.

Le Maroc, 1943, 26 avril 1943.

Tous ces récents développements se sont édifiés depuis que la presse marocaine a été mise, finie d'imprimer le 1^{er} octobre 1942, à l'ordre de l'occupant allemand, dans notre même librairie, les fonds de l'Institut des sciences exactes, sous la direction de M. R. Thuret, avec l'assistance de savants qu'en ce court laps de temps de nombreux et variés très belle découvertes se sont ajoutées à celle des dernières années. Le livre, pourtant, sort à la suite des notes scientifiques qui l'accompagnent, soit d'impression, soit en apposées au présent volume, les conclusions et les conférences des DÉLICES-HISTOIRE-ANGHINNIER du

DU MAROC
La Paris-à-domicile, 20 octobre 1947

les îles de l'archipel que si l'on peut dire, sont en rapport avec les îles de l'archipel des Malouines (Gulf of Melville)¹, celle dont à la même époque, disons-là au moins dans le sens où nous l'entendons, il est à peu près certain qu'il s'agit d'un îlot de l'archipel des Malouines. Mais il n'y a pas de rapport entre ces deux îles, et il n'y a pas de rapport entre l'île de l'archipel des Malouines et l'île de l'archipel des Malouines de l'autre côté du golfe de l'Archipel des Malouines, qui est l'île de l'archipel des Malouines de l'autre côté du golfe de l'Archipel des Malouines.

GÉOGRAPHIE COMPARÉE

LES LIMITES.

Le Maroc est aujourd'hui compris entre les frontières géographiques, Océan Atlantique et Mer Méditerranée, qu'à l'Ouest et au Nord la nature lui assigne, et les frontières politiques fixées par les traités internationaux de la période contemporaine : à l'Est, la ligne conventionnelle tracée entre lui et l'Algérie, à partir de Port-Say, à une vingtaine de kilomètres de l'embouchure de la Moulouya ; au Sud, le lit de l'Oued Draa qui le sépare de la colonie espagnole de Rio de Oro.

De prime abord, on croirait que les traits essentiels de cette configuration furent tirés dans l'Antiquité. En descendant la côte atlantique du Maroc, Pline l'Ancien ne nomme plus de peuplade après celle des Daratitae, riveraine du Darat, c'est-à-dire de l'Oued Draa, et, du reste, il enregistre l'accord des savants de son temps, unanimes à fixer à l'Atlas, d'où sort le Darat, l'extrémité de la Maurétanie dont le Maroc recouvre une portion¹. D'autre part, c'est à la Moulouya, appelée Molochath par Strabon et Mulucha dans la majorité des textes latins, que s'est constamment arrêtée la Maurétanie de l'Ouest, toutes les fois qu'elle a formé, soit un royaume distinct, soit une province distincte du royaume ou de la province de Maurétanie orientale. Il y a plus : à l'intérieur du Maroc, la France et l'Espagne se sont mutuellement reconnu des zones d'influence que partage l'Oued Loukkos, le Lixos ou Lixus des auteurs anciens. Or, lorsque Dioclétien, raccourcissant le front impérial pour le mieux défendre, renonça à occuper la partie la plus méridionale de la Maurétanie située entre l'Océan et la Mulucha, on le vit, en même temps qu'il la subordonnait administrativement à l'Espagne, borner au Lixus l'avancée vers le Sud de la nouvelle aire provinciale².

i. PLINE, V, 10: in mediterraneo... Dara... in ora Darattas... Atlantem ceteris omnibus in extremis Mauritaniae proditum.

2. Cf. *infra*, p. 45 et 254.

Mais avouons-le : ces rapprochements, parfois superficiels, ne sont pas décisifs.

D'abord, il ne faut pas oublier que si l'évolution des forces islamiques a établi, et si les nécessités de l'entente européenne ont maintenu entre le Maroc et l'Algérie une démarcation qui subsiste sous les plis de notre drapeau, tout au contraire l'entièvre liberté d'action dont jouirent, dans l'Afrique du Nord, les Carthaginois, puis les Romains, leurs vainqueurs, d'une part, et, d'autre part, l'émiettement de ses populations les ont laissés maîtres, les uns et les autres, d'en user à leur guise avec ses territoires. Carthage a soumis à un traitement uniforme de pénétration mercantile ceux qu'elle n'avait pas incorporés à son Etat, au Nord et au Nord-Ouest de la Tunisie actuelle. Rome y a taillé, au gré des circonstances et de ses intérêts, la surface de ses gouvernements : s'autorisant des précédents que lui avaient alternativement légués leurs dynasties indigènes, elle a tantôt réuni et tantôt dissocié les deux Maurétanies, celle d'en deçà et celle d'au delà de la Mulucha. C'est ainsi que le pays qui est devenu le Maroc, tantôt séparé, sous le nom le plus usuel de Maurétanie Tingitane, de la Maurétanie dite couramment Césarienne qui correspondait aux trois quarts de notre Algérie, et tantôt fondu avec elle en une seule Maurétanie, n'a jamais connu, entre l'Océan et le Moulouya, qu'une unité intermittente.

Ensuite et surtout, il faut se garder de considérer cette unité de nos propres points de vue. Nous nous sommes, en effet, formé de la domination territoriale une conception rigide qui répugna toujours aux Romains comme aux Carthaginois. Ceux-ci, trafiquants dans l'âme, ne s'installèrent à demeure que sur des points choisis des côtes d'où ils se souciaient moins de faire rayonner leur autorité que d'étendre leurs clientèles. Quant aux Romains, lorsqu'ils se sont préoccupés d'enfermer leurs possessions marocaines dans une organisation de défenses militaires, ils ne l'ont pas élargie beaucoup plus loin que les environs immédiats de Rabat. Encore n'est-il pas sûr qu'ils aient consenti à s'ingérer dans toutes les régions qui y furent incluses. Antérieurement à notre protectorat, les sultans distinguaient entre le Bled el Maghzen dont ils contrôlaient l'administration et percevaient les impôts, et le Bled es Siba dont ils renonçaient à régir les tribus pratiquement indépendantes. Avant eux, les empereurs avaient adopté un système semblable, réduisant au minimum ce qu'on pourrait définir les frais généraux de leur occupation, évitant les montagnes et les steppes stériles et les abandonnant aux peuplades arriérées ou transhumantes qu'ils se proposaient uniquement de refouler et circonscrire. Parfois, en Algérie, nous butons sur les bornes qui déterminaient ces enclaves en quelque sorte « exterritorialisées », où Rome ne prenait la peine de pénétrer, les armes à la main, que pour ôter aux indigènes qu'elle y confinait le goût d'en sortir : celle des Musu-

lames, prescrite entre 102 et 105 par Trajan autour de la vallée du Muthul (Oued Mellègue)¹; celle dont, à la même époque, durent se contenter, près du Chott El Beida, les Suburbures²; celle, où un procurateur d'Hadrien contint les Numides au cœur de la Kabylie³. Nul doute, quand nous serons plus familiarisés avec la topographie romaine du Maroc, que nous n'y rencontrions des « réserves » analogues. En attendant, nous sommes assurés qu'une des terres où notre colonisation a le mieux prospéré, la Chaouia de Casablanca, avait été rejetée, de propos délibéré, en dehors de la « province » et livrée, sous la condition qu'ils ne la débordaient point, aux barbares qui s'y sont succédé. De toute façon, une comparaison entre la forme politique du Maroc et celle qu'il a revêtue sous les Césars ne nous serait permise qu'à la condition de garder présentes à l'esprit ces différences fondamentales.

LES TRAITS PHYSIQUES.

Ses traits physiques eux-mêmes ont subi des modifications plus ou moins sensibles au cours des siècles. Il en est d'évidentes, comme celles qu'opère devant nous le travail incessant des grands fleuves du versant atlantique, lesquels, dans la dernière section de leur parcours, cheminent vers l'Océan par les détours fantaisistes de nombreux méandres. Le Sebou, le Sububus de Pline, que le Naturaliste admirait : *annus magnificus et navigabilis*⁴, ne mérite plus autant d'éloges. Il s'étire paresseusement, sur un sol affouillé par ses crues, entre les « merjas » marécageuses qui côtoient ses berges, jusqu'aux bancs de sable dont son embouchure est obstruée. Le Bou Regreg n'a pas changé seulement de nom, mais de cours. Lorsqu'il s'appelait *Sala*, l'agglomération homonyme dominait la rive gauche de son lit ; mais celui-ci, à un moment que nous ignorons, s'est écarté d'elle, et c'est Sla (Salé), sur le bord opposé, qui a hérité la raison d'être, le vocable et l'importance de la ville romaine de *Sala*⁵. Le Loukkos n'épouse pas davantage aujourd'hui tout le tracé du Lixus, puisque le Lixus longeait la colline de Tchemmich où subsistent les murs de l'antique cité homonyme de Lixus — *Lixus flumini Lixo proxima*⁶ — et que le Loukkos en est maintenant éloigné de près d'un kilomètre, et s'écoule à 100 mètres au Sud de la butte de Rekada qui jadis s'élevait comme un îlot au milieu de son estuaire⁷. Ainsi l'érosion, les alluvionnements

1. Cf. LESCHI, *Travaux de l'Institut d'études sahariennes*, I, 1942, p. 48.

2. CAGNAT, *Mélanges Boissier*, p. 99.

3. Cf. I. L., VIII, 8814.

4. PLINE, *N. H.*, V, 5.

5. Cf. *intra*, p. 220-222.

6. MELA, III, 10.

7. Cf. Raymond ROGET, *Index* p. 48.

ont, au long des âges, exercé une action si profonde qu'elle a fini par imposer à la terre ferme des transformations qu'il est aussi malaisé de préciser que de révoquer en doute.

Consultons, par exemple, le plus ancien document qui nous parle du Maroc, le *Périple d'Hannon*, rédigé au milieu du II^e siècle av. J.-C., sur lequel nous aurons bientôt à revenir. Il définit le Cap Soloeis comme un promontoire couvert d'arbres, et le Cap Cantin, qui ne fait qu'un avec le Soloeis, est aujourd'hui complètement dénudé. Dans le voisinage du Cap Soloeis, il signale la présence d'une lagune que nous aurons un peu plus tard à identifier et où paissaient, au milieu de « roseaux abondants et élevés», de très nombreux éléphants¹. Or, les éléphants et les roseaux ont aujourd'hui disparu.

Nous sommes d'ailleurs en mesure de rendre compte de ces mutations. Que la terre ait empiété sur l'eau n'est point pour surprendre dans le voisinage de fleuves charrieurs d'alluvions, comme le sont encore le Loukkos, le Sebou, le Bou Regreg, l'Oum er Rebia, comme ils l'étaient sûrement jadis, quand ils s'appelaient le Lixus, le Sububus, le Sala, l'Anatis ou l'Asana. Que des lagunes se soient asséchées près du Cap Cantin, comme aussi bien au débouché, dans l'Océan, de l'Oued Gherifa, l'Anides cité par le *Pseudo-Scylax*², n'est point davantage pour étonner, si, depuis l'antiquité, l'évaporation a sévi avec une intensité que ne compensent plus des précipitations atmosphériques égales à celles d'autrefois. Aussi bien tout nous porte-t-il à croire qu'il en fut effectivement ainsi : dans le Nord, par suite de l'ampleur avec laquelle le déboisement y a exercé ses ravages, dans le Sud à cause de la dessication des steppes graduellement convertis en déserts. Qu'on se rapporte plutôt à l'admirable chapitre où Gsell a traité ce sujet³, et l'on ne pourra se soustraire à la conviction qu'entre l'affirmation de La Blanchère, que les conditions du climat ont été bouleversées au Maghreb depuis l'avènement de l'histoire, et celle que lui oppose Gsell, partisan d'un *statu quo* à peu près immobile, il y a place pour une opinion intermédiaire qui, sans recourir à des transformations brusques et radicales, postule, pour accorder les constatations physiques avec les témoignages humains, la continuité de l'évolution qui ne cesse, depuis des millénaires, d'accroître la sécheresse et l'étendue des zones désertiques de l'Afrique du Nord. Au Maroc, comme en Algérie et en Tunisie, le Sahara est une terre que la raréfaction des pluies condamne à une mort à la fois progressive et contagieuse.

Pour nous en tenir à un contraste significatif, quand il arrive à l'Oued Draa, dont le lit est présentement empierre, l'auteur dont dépend Pline l'Ancien, Agrippa, à moins, plutôt, que ce ne soit

1. Cf. *infra*, p. 100-101.

2. Cf. Raymonde ROGET, *Index de topographie antique du Maroc*, p. 194.

3. GSSELL, *Histoire*, I, p. 40-100.

Polybe, raconte qu'y vivaient des crocodiles, lesquels ne s'y rencontrent plus, même à titre de curiosité exceptionnelle. D'aussi criantes oppositions ne sauraient être ni contestées, ni réduites. Il faut les rapporter au dessèchement général dont elles procèdent.

Au reste, celui-ci a été favorisé, même au Nord de la région saharienne, par la destruction systématique des arbres, ces condensateurs de la pluie, ces régulateurs du ruissellement¹, que, nonobstant leurs bienfaits, ont toujours détestés les bergers, nomades ou sédentaires, et qu'ils ont abattus sans pitié chaque fois que s'y empêtra le cheminement de leurs troupeaux. Nulle part en Afrique du Nord n'a soufflé autant qu'au Maroc cette rage dévastatrice et elle n'a pas plus épargné les plantations des vergers que les hautes futaies. Dans la plupart des lieux où les textes anciens étaient un manteau verdoyant d'arbres et d'arbustes, nous n'apercevons plus qu'une végétation rabougrie ou qu'un sol chauve, comme au Cap Cantin. Par exemple, nous ne parvenons pas à nous représenter, sur les bords de l'Oued Amelil, affluent de la Moulouya, les bois — *saltus* — et les pachydermes que Pline a décrits aux alentours de la rivière Amilo, et nous comprenons seulement quelle objection dresse, contre l'assimilation, linguistiquement certaine, de l'Amilo et de l'Amelil, la différence de ces aspects². Pas davantage nous n'arrivons à nous figurer, sur les plateaux dépouillés qui s'allongent au Sud de Rabat, les bandes d'éléphants dont, au dire de Pline, était infestée la banlieue de Sala³. En réalité, il n'est guère de région marocaine que, depuis l'antiquité, n'ait rongée la plaie du déboisement. Lorsque les touristes admirent la beauté des cèdres d'Azrou et l'opulence des chênes-liège qui, entre Port-Lyautey et Rabat, couvrent les treize cents kilomètres carrés de la Mamora, ils doivent se souvenir qu'ils ne contemplent là que les épaves d'une richesse dévastée. A l'estimation des géographes, « plus de deux millions d'hectares de forêts ont disparu » du Maroc ; et, à leur place, comme l'a justement écrit M. Celerier, « les surfaces stériles » crient « la vengeance de l'arbre »⁴.

On aurait tort, d'ailleurs, d'inférer de ces modifications qu'elles ont profondément influencé la constitution de la flore marocaine. Elles en ont éteint l'éclat, amoindri la luxuriance. Elles n'en ont point altéré la nature. Les invasions arabes, puis les Européens y ont introduit, d'Orient, des essences nouvelles : les agaves et les cactus que les Portugais ont apportés du Mexique au XVI^e siècle ; les orangers de Tétouan, de Rabat et du Zerhoun, et, à côté d'eux, les citronniers dont les fruits sont toujours appelés par Virgile pommes de Médie, et que la caution

1. Voir la belle page de GSELL, *Histoire*, I, p. 82.

2. Cf. GSELL (contre TISSOT), *Histoire*, I, p. 78 et 139, commentant Pline, *N. H.*, VIII, 2 : *saltibus ad amnem... Amilo.*

3. PLINE, *N. H.*, V, 5.

4. *Initiation au Maroc*, p. 37.

du crédule roi Juba ne suffit pas à identifier avec les pommes d'or des Hespérides¹; les cotonniers plantés dans la plaine du Sebou; la canne à sucre dont les essais d'acclimatation n'ont jusqu'à ce jour guère été favorables. Mais elles ont laissé subsister les anciennes, et l'histoire retrouve dans la nature toutes celles que citent ses auteurs : ce sont les mêmes végétaux qui tapissent le sol, les mêmes plantes, les mêmes arbres fruitiers qui, depuis une longue série de siècles, constituent la richesse agricole du pays².

En revanche, la faune s'est enrichie et appauvrie tout ensemble : elle s'est enrichie de notables importations, comme le porc et le chameau dont l'acquisition africaine remonte aux Grecs et aux Romains³, ou le cheval arabe ; surtout elle s'est appauvrie, non seulement par la chasse à laquelle se sont livrés avec passion les indigènes pour assurer la sécurité de leurs villages, les Romains pour subvenir aux spectacles de leurs amphithéâtres et aux profits de leurs commerces de luxe : ivoire et pelleteries, mais aussi et davantage par suite du comblement des lagunes et des lacs, de l'assèchement des fleuves, et, plus généralement, de la diminution des quantités d'eau utiles. Cependant que les chasseurs ne sont point parvenus à éliminer du Maroc, comme de l'Algérie, les ours et les lions⁴, c'est cet affaiblissement graduel des nappes et de l'humidité qui, concurremment avec eux, a détruit les éléphants, les crocodiles, les hippopotames qui grouillent dans nos vieux récits ; et c'est lui seul qui, en un pays où pullulent les lézards, les scorpions, les serpents et les sauterelles, a mis fin à l'exportation des escargots que pratiquaient, dans l'Empire romain, certains marchands du littoral⁵.

Toutefois, au-dessus de ces variations animales, il existe un élément que l'aile du temps semble n'avoir pas même effleuré, une espèce que, conjointement ou séparément, la simplicité de ses mœurs, la trempe de ses caractères et sa souplesse d'adaptation ont prémunie contre le changement : celle des hommes. Au Maroc vivent, tantôt mélangés et tantôt isolés les uns des autres, des Blancs, en immense majorité, et des Nègres, surtout dans le Sud. Aussi loin que nous remontions dans le passé, ils s'y juxtaposent déjà et, pas plus que les ethnographes contemporains, Strabon n'était capable de tracer, dans les contrées que borde l'Océan, une démarcation précise entre la

1. VIRGILE, *Georg.*, II, 127-135. Juba, ap. Athénée III, 83 b, fr. 24 ap. F. H. G. III, p. 472 : ἱόειν... μνημονεύοντα τοῦ κιτρίου φάσκειν αὐτῷ παρὰ τοῖς Λίβυσι μῆλον ἐσπερικὸν, ἀφ' ὧν καὶ Ἡρακλέα κομίσται εἰς τὴν Ἐλλάδα τὰ χρύσεα διὰ τὴν ἰδέαν λεγόμενα μῆλα.

2. GSELL, *Histoire*, I, p. 138. Les Phéniciens ont importé le grenadier (Cf. *infra*, p. 27).

3. Voir *infra*, p. 138, n. 4.

4. Des lions existaient encore au Moyen Atlas en 1905 (JOLAUD, *La science au Maroc*, Rabat, 1934, p. 256).

5. Sur les coquilles *Solidanae* ou *Iolitanæ* et leur commerce, cf. GSELL, *Histoire*, I, p. 137 ; PLINE, *N. H.*, IX, 173, XXX, 74.

Libye qu'habitaient les Blancs, et l'Ethiopie peuplée de ses Noirs¹. Pour les Hellènes, en effet, et ensuite pour les Latins, les Noirs s'appellent, par définition, les Ethiopiens, *Aethiopes*, dans le nom générique emprunté, en grec, à la couleur de leur visage « brûlé » et transmis aux terroirs qu'ils occupent, englobait les différentes peuplades que Pline a distinguées parmi eux : celles des *Nigritae*, cantonnées dans l'intérieur du continent, jusqu'au fleuve *Nigris*, dont, visiblement, ils tiennent leur appellation, c'est-à-dire l'Oued Djedi, dont l'immense lit, avant d'être absorbé par les sables du désert, ne renferme plus, à l'ordinaire, que de la pierrière ; et celles des *Perorsi-Pharusii* échelonnées le long de l'Atlantique. Strabon se souvient de quelques incursions de ces Noirs dans le Nord. Mais ils ont été plus souvent attaqués qu'agresseurs, et normalement, ils étaient liés à l'exploitation des oasis où, seuls, ils pouvaient résister à la fièvre, et d'où il leur est arrivé fréquemment d'être emmenés en esclavage par les Carthaginois et les Romains. Si, d'une part, leur densité a diminué, si, de l'autre, leur frontière ethnique est maintenant reportée, en dehors du Maroc, au delà de la baie d'Arguin, c'est qu'ils ont été refoulés par les Blancs, lorsque, — Gsell ne sait ni quand ni comment, mais probablement sous la pression grandissante des chameliers², — des indigènes Blancs se sont répandus dans tout le Sahara et jusqu'au Soudan. Rivés par leur constitution physique aux conditions d'existence auxquelles ils sont toujours soumis, ils mènent présentement la vie rudimentaire d'autrefois ; et, avant de provoquer notre curiosité, les plus étranges de leurs usages ont piqué celle des observateurs anciens, telle cette coutume de se teindre la peau, dont on constate la survie au centre de l'Afrique, et qu'observaient à l'envi les Ethiopiens blancs, cités par Pline et Mela, et les Ethiopiens rouges, mentionnés par Ptolémée, c'est-à-dire des nègres qui se peignaient les uns en blanc, les autres en rouge, à peu près comme les Ethiopiens du Sud de l'Egypte, dont parle Hérodote, s'enduisaient le corps, moitié avec de la chaux et moitié avec du vermillon³. Ainsi, qu'il s'agisse du trantran journalier dans leurs palmeraies, de l'enfance de leurs techniques ou des singularités superstitieuses de leur coquetterie, les nègres sahariens nous replongent, au Maroc, en pleine antiquité.

C'est également aux temps les plus reculés que nous ramenons, avec quelques transitions, les indigènes de race blanche. Conquis par les Arabes, le Maroc est peuplé de Berbères, comme au temps où, pénétré par les Carthaginois puis gouverné par les Romains, il l'était

1. GSSELL, *Histoire*, I, p. 298, à l'exposé de qui je renvoie le lecteur. Sur la capacité d'adaptation des Berbères, cf. la communication que j'ai faite au *Convegno Volta* de 1938 et qui est insérée au 1^{er} volume des *Atti* de ce Congrès.

2. Commencé au III^e siècle de notre ère, le mouvement s'est achevé aux IX^e-X^e siècles ; cf. *infra*, p. 141.

3. Textes cités par GSSELL, *Histoire*, p. 299, n. 4 (MELA, I, 23 ; PLINE, V, 43 ; PTOLÉMÉE, IV, 6, 6 ; HÉRODOTE, VIII, 69) et p. 301, n. 4 (PTOLÉMÉE, IV, 6, 5).

de Libyens. Libyens, Berbères : deux termes synonymes pour signifier, à longueur de siècles, une unique réalité¹. Les hommes, aux mêmes contrées, ont changé de nom, de maîtres, de lieux. Ils y ont constamment gardé une physionomie et une âme qu'on dirait éternelles ; et, dans leurs types, leurs habitudes, leur tempérament, leur mentalité, ils demeurent foncièrement tels que l'histoire les a toujours connus. Bruns et basanés pour la plupart, blonds et le teint clair par endroits, ici de petite taille et là très grands, les uns nomades et les autres sédentaires, leur brassage remonte à la préhistoire, et dans la diversité de leurs populations, ils nous offrent les traits indélébiles qui avaient frappé les Anciens et ne sont point encore effacés. Notion secondaire et variable, l'hétérogénéité des groupements entre lesquels on les répartit ne saurait nous cacher le fond commun dont ils sortent. Peu importe, en vérité, que nous les classions en Beni Snassen, Zenaga, Braber et Chleuh ; qu'Ibn Khaldoun les ait dénombrés en Masmouda, Ghomara, Sanhaja et Zénètes ; qu'avant lui les écrivains classiques aient d'abord opposé les Maures du Maroc aux Gétules, dont faisaient partie les Autololes, au Midi de Sala, puis, qu'oubliant les Gétules, ils aient considéré les Maures comme une fraction des Numides, au même titre que les Massyles et les Masaesyles, dont la présence est d'ailleurs attestée au début de notre ère au Nord de Tétouan² ; et qu'enfin, au Bas-Empire, on ait appliqué le nom de Maures à tous les indigènes de la Berbérie. Dans tous ces rameaux, à toutes les époques, circule la même sève. Si divisés qu'ils nous apparaissent, dressés tribu contre tribu, ou, comme nous dirions, sof contre sof, Libyens et Berbères sont unis pareillement par un patriotisme que fonde, en dehors de considérations territoriales, le sentiment d'une communauté de sang et que renforcent les affinités permanentes des dialectes issus d'une souche commune, la langue libyenne devenue insensiblement cette langue berbère dont l'alphabet touareg reproduit encore les signes deux fois millénaires. Au service de leur patriotisme ethnique ils ne cessent d'apporter les énergies immémoriales qui les caractérisent : la vigueur et la ruse, l'humour batailleuse et le courage, la résistance aux privations et à la fatigue, un individualisme jaloux et le sens aigu d'une justice égalitaire. Au Maroc, comme dans le reste du Maghreb, quelles que soient la fraction à laquelle ils appartiennent et la généalogie dont ils se réclament, ils continuent de se ressembler comme des frères en dépit de leur morcellement et de leurs dissidences ; et cependant, aujourd'hui comme hier, ils ne se rassemblent que sous la contrainte d'une autorité imposée du dehors. Si l'histoire moderne du Maroc s'exprime dans la série des dynasties qu'au nom de l'Islam y ont instaurées ses envahisseurs successifs,

1. Là encore se reporter à GSSELL, *Histoire*, I, p. 283 et suiv. et à mon propre mémoire, cité *infra*, p. 21, n. 1.

2. Cf. *infra*, p. 175, 262 et p. 286.

l'histoire ancienne du Maroc a consisté dans la suite des dominations qu'il a reçues et qui, sans se heurter, comme la nôtre, à l'antagonisme des religions, sans bénéficier, non plus, de la criante inégalité des armements qui a récemment joué en faveur des Européens, s'y sont plus ou moins solidement établies ; et, à vrai dire, elle ne commence qu'avec la première en date des installations étrangères sur ses côtes : celle des Phéniciens qui, dans l'Afrique du Nord, ont créé Carthage.

années marocaines n'ont pas été moins marquées par l'occupation romaine que par l'influence des autres peuples qui ont suivi les Romains. Les Berbères, qui avaient été vaincus par les Romains, ont alors commencé à se révolter contre leur oppresseur et à se battre pour leur indépendance. Ils ont alors commencé à se battre pour leur indépendance et à se battre pour leur indépendance. Ils ont alors commencé à se battre pour leur indépendance et à se battre pour leur indépendance. Ils ont alors commencé à se battre pour leur indépendance et à se battre pour leur indépendance.

II

LES GRANDES LIGNES DE L'ÉVOLUTION HISTORIQUE

Le Maroc sort de la préhistoire lorsque, vers la fin du XI^e siècle avant notre ère, y débarquent les Sémites de Syrie qu'on appelle Phéniciens ou Puniques. Il entre dans le Moyen Age quand y déferle, au VII^e siècle de notre ère, la première vague d'assaut des Arabes islamisés. Entre ces deux termes extrêmes, s'écoulent les 18 siècles de ce qui aura été, pour lui, l'Antiquité.

Au cours de cette longue période, son sol et ses populations indigènes, — les Libyens dont le nom figure déjà sous la forme Lebou, dans les hiéroglyphes du Pharaon Méneptah, au XIII^e siècle avant notre ère, et de qui descendant, en droite ligne, les Berbères d'aujourd'hui — ont reçu l'empreinte des civilisations que lui avaient apportées ses maîtres étrangers : d'abord les Puniques, du XI^e siècle à 146 av. J.-C., année de la destruction de leur métropole par les légions de Scipion Emilien ; puis les Romains, depuis 146 av. J.-C., jusqu'à l'irruption, en 647 ap. J.-C., des cavaliers de Sidi Okba sur le rivage de l'Atlantique.

LES PHÉNICIENS.

De l'occupation primitive du Maroc par les Phéniciens, nous ne connaissons ni l'étendue, ni le caractère, ni les vicissitudes. Nous savons seulement, par les échos tardifs d'une longue et sûre tradition, qu'à peu près dans le temps où les Tyriens s'installaient à Gadès, en 1101 av. J.-C., ou même un peu auparavant, d'autres Tyriens ont fondé, sur l'Océan, de l'autre côté et à la même distance du détroit de Gibraltar, à 4 kilomètres en amont de Larache et sur la rive droite de l'Oued Loukkos, une colonie qu'ils ont appelée Liks, d'un nom berbère devenu Lixos en grec et Lixus en latin, et placée, comme Gadès, sous la protection de leur dieu national Melqart, que les Grecs assimilaient à Héraclès et les Romains à Hercule.

Ensuite, c'est la nuit jusqu'à la fin du VI^e siècle av. J.-C. A cette époque, Hécatée de Milet a entendu parler d'autres établissements au Maroc qui ne sauraient être que phéniciens ou phénicisés : Tingi, à quoi succèdera Tanger ; Thrinkè, et Melissa, localités dont nous avons perdu la trace sur le terrain, mais qui, selon toute vraisemblance, étaient situées entre le Cap Spartel, au Nord, et l'embouchure de l'Oued Loukkos, au Sud. Toutefois, la brièveté des notices extraites des ouvrages d'Hécatée que, douze siècles après leur publication, nous a transmises Etienne de Byzance, ne nous permet point de discerner à quels Puniques doit en être attribuée l'organisation : aux Phéniciens venus d'Orient en pionniers ? ou bien à ceux, expatriés en Afrique vers 813 av. J.-C., qui, cette année là, élevèrent à l'entrée de la Méditerranée occidentale la Nouvelle Tyr dont le nom même de Carthage (Qart-hadasht = Ville-neuve) signifie l'avènement ?

La grandeur de Carthage a mis trois cents ans à s'édifier. Au V^e siècle av. J.-C. elle s'affirme à la fois dans la solidité de l'Etat qu'elle vient de constituer en Tunisie et dans l'étendue de l'Empire auquel elle est en train d'assujettir les îles de la Mer Tyrrhénienne : Sardaigne, Sicile et Baléares, l'Espagne du Sud et toutes les côtes de l'Afrique du Nord. Alors, pour la première fois à notre connaissance, elle prend contact avec les Maures, c'est-à-dire avec les Libyens qui peuplaient, non seulement le Maroc, mais les régions centrale et occidentale de l'Algérie, et dont l'ethnique servit plus tard à grouper ces peuples ensemble sous le nom unique de Maurétanie. A tous ces Maures sans distinction, Carthage fit sentir la puissance de ses armes sous le gouvernement des petits-fils de Magon, Hannon et Himilcon, entre 475 et 450 av. J.-C. ; et c'est sans doute en liaison avec ces expéditions heureuses que l'un d'eux, Hannon, se résolut au plus vigoureux effort de colonisation qu'elle ait tenté sur le littoral atlantique, au Sud comme au Nord du Promontoire Solœis (Cap Cantin), et que suivit sans délai une reconnaissance hardie, prolongée au delà du Sénégal, jusqu'au Golfe de Guinée, sur les côtes du Soudan producteur d'or.

Après quoi le Maroc retombe dans le silence, et ce n'est qu'en consultant les documents de plusieurs siècles postérieurs qu'à ses villes maritimes citées, soit par Hécatée, soit par le *Péripole d'Hannon*, nous pouvons ajouter d'autres ports marocains dont l'appellation trahit à coup sûr l'origine punique : Rusaddir (Melilla), Sala (Chella près Rabat), Rusibis (Mazagan) et une seconde Rusaddir qu'il faut identifier avec le site d'Agadir plutôt qu'avec Mogador (Tamusiga?).

D'ailleurs, en s'avançant aussi loin vers le Sud avec leurs penté-contores et leurs vaisseaux ronds, les Carthaginois n'avaient cure, ni d'acquérir de larges territoires, ni d'assumer le gouvernement des peuplades parmi lesquelles ils bâtiisaient leurs cités. Sans doute leur hégémonie s'était imposée par les guerres victorieuses dont une

phrase de Justin évoque la réalité sans préciser le détail¹. Mais une fois qu'ils l'eurent garantie par cette épreuve de force, ils dédaignèrent de la traduire en entreprises annexionistes. Fidèles au génie de leur race, les Carthaginois, au Maroc comme en Algérie, ont préféré la maîtrise des mers, exclusive et durable, sous la protection d'un pavillon universellement craint et respecté, aux luttes sans cesse renaissantes pour la possession de la terre, le monopole incontesté des marchés aux rencontres hasardeuses des champs de bataille, la pression économique aux contraintes militaires, l'investissement invisible à l'occupation déclarée. A la fois inexpugnables et florissantes, leurs colonies de la Méditerranée et de l'Atlantique ont maintenu, pendant des siècles, autour de cette île énorme battue des flots et des sables qu'est l'Afrique du Nord, le blocus sans fissures qui assurait en silence leur domination. C'est uniquement par elles que les Maures, comme les Numides, ont connu l'existence d'un monde extérieur ; c'est au travers de leur réseau que passait l'air de civilisation qu'ils ont désormais respiré ; ce sont elles qui, sans recourir à la force de leur mère patrie, les ont insensiblement apprivoisés en les façonnant à leur exemple. Par la diffusion des produits, affranchis de la concurrence étrangère, qu'elles échangeaient à leur gré avec eux, par la séduction de leurs richesses, par l'attrante supériorité de leurs méthodes de travail, elles les ont élevés à un niveau de vie qui, de plus en plus, se rapprochait du leur. Apparemment indifférentes à leur administration comme à leurs querelles, elles n'en agissaient que plus profondément sur eux par le rayonnement de leur présence ; et il leur a suffi de jouir au milieu d'eux d'une liberté sans restrictions ni rivales pour exercer sur eux les tacites avantages d'une souveraineté qui finit par être reconnue partout sans avoir éprouvé le besoin de s'exprimer nulle part, et que sa souplesse même a progressivement consolidée.

Dans les textes anciens, ces colonies de Carthage au Maroc sont désignées comme des villes « libyphéniciennes ». Il est bien vrai que ce terme, pris à la lettre, signifie seulement qu'elles étaient peuplées de Phéniciens de Libye, c'est-à-dire de Carthaginois ; mais il eût été plus simple de les appeler « carthaginoises » tout court, si le terme n'avait pas contracté au contact de la réalité un sens plus explicite et plus riche, et si les cités « libyphéniciennes » n'avaient pas, plus ou moins, fondu en elles les éléments ethniques de leur dénomination. Il faut tenir compte de la prodigieuse puissance d'assimilation des Puniques dont elles avaient été peuplées, de leur don remarquable d'apprendre les langues indigènes, de la facilité, étonnante pour un Grec ou un Romain, avec laquelle ils se mariaient dans les pays où ils s'étaient établis, enfin et surtout de leur redoutable aptitude à en discerner et mettre en valeur les ressources naturelles. Il est hors de doute

¹ JUSTIN, XIX, 2, 4.

que ces colonies ont, à la longue, formé autant de foyers d'une civilisation mixte qui, de proche en proche, s'est propagée du littoral vers le continent et a fait prévaloir sur toute l'Afrique du Nord, et pour des millénaires, l'esprit de Carthage.

C'est certainement par leur intermédiaire que Carthage a incorporé à son Empire, par le seul fait qu'elle les avait gagnés à sa culture, les Berbères du Maroc comme ceux de l'Algérie. Elle les a emprisonnés dans les liens de son économie, accoutumés à ses mœurs, et finalement pliés à sa volonté. Sans avoir l'air de leur créer d'obligations, sous la muette poussée de ses monopoles commerciaux, et par l'ascendant de ses profits, elle leur enseigna l'usage des métaux que, sans elle, ils eussent continué d'ignorer, notamment du fer dont le nom berbère azzel rappelle le nom hébreu barzel, et elle les fixa sur le sol pour l'ensemencer de céréales et pour le planter des arbres fruitiers qu'elle a multipliés au milieu d'eux, comme la vigne, qu'elle leur apprit à cultiver, comme le grenadier qu'elle avait importé d'Orient, et que les Latins appelleront toujours la pomme punique — *malum punicum* —, comme l'olivier — zitoun — qu'à son imitation ils ont substitué à l'oléastre et dont ils surent bientôt extraire l'huile, toujours appelée zit dans leurs dialectes, d'un mot venu du phénicien. Simultanément, et sans verser dans un prosélytisme qui eût été contraire à sa hautaine indifférence, elle les a convertis au culte de son dieu Baal Hammon dont elle avait par avance informé les traits sur leurs propres croyances. Sans les humilier ni les soumettre ouvertement, elle a enrôlé leurs rois et leurs chefs dans des alliances qui les transformaient, de leur propre aveu, en instruments de sa politique ; et, plutôt que de les désarmer, elle a financé leur mobilisation dans toutes les guerres où ses contingents se sont opportunément grossis des leurs, depuis celles du ^{ve} siècle av. J.-C. contre les Grecs de Sicile jusqu'aux campagnes contre les Romains, où, à la veille des batailles de l'Ebre, « les Maures de l'Océan » sont entrés au service d'Hasdrubal. Elle en obtint un dévouement si aveugle qu'elle faillit en être victime, quand vers 340 av. J.-C., les Maures, confondant la République de Carthage avec l'un de ses dirigeants, lièrent leur sort à celui du sufète qui l'incarnait à leurs yeux et s'engagèrent à leur insu dans une insurrection contre son oligarchie. Elle en avait réalisé à ce point l'assimilation que jamais peut-être les Maures n'ont montré plus d'attachement à la civilisation punique qu'après la chute de Carthage.

LES ROIS INDIGÈNES.

Dès 146 av. J.-C., les royaumes indigènes passent, pour ainsi dire, sans s'en apercevoir, sous l'hégémonie romaine qui a purement et simplement remplacé pour eux la tutelle punique. En même temps on

y assiste à une renaissance diffuse de la Carthage disparue, dont le Sénat de Rome n'avait probablement décrété la ruine que pour empêcher leurs princes de s'en emparer.

Tous ceux des Carthaginois qui avaient survécu à la famine d'un siège de trois ans, puis échappé au massacre du suprême assaut, et que les quinquérèmes d'Emilien n'avaient pas emmenés comme esclaves en Italie, se réfugièrent chez les Numides et chez les Maures et renforçèrent au milieu d'eux l'action bienfaisante que leurs gouvernans y avaient si longtemps dirigée. Comme la lumière d'un astre refroidi continue de rayonner pendant des siècles après son extinction, Carthage, réduite en cendres, a poursuivi, de la Tunisie jusqu'à l'Océan, sa mission civilisatrice. Alors, pour la première fois, vers 118 av. J.-C., apparaît sur les inscriptions d'Afrique la nouvelle écriture punique dont va bénéficier l'extension de sa langue ; et, simultanément, les dialectes berbères, dont on n'avait pas encore eu la preuve qu'ils eussent été l'objet de notations écrites, se haussent, jusqu'à Volubilis, à la dignité de transcriptions alphabétiques dont l'usage et la diffusion attestent et mesurent le progrès accompli par les tribus qui ont appris à les lire. Les rois indigènes recueillent en Numidie les bibliothèques puniques, soustraites par Emilien aux incendies qu'il avait allumés, remettent en marche jusqu'à Lixus les anciens ateliers monétaires, adoptent ou conservent l'idiome phénicien pour la rédaction de leurs documents officiels. Carthage n'est plus dans Carthage rasée au sol, mais elle est toute où ils se trouvent eux-mêmes, et jusqu'au Maroc où ils s'obstinent aussi bien qu'à Cirta dans le genre de vie auquel elle les avait autrefois admis.

Le protectorat romain ne s'est point senti menacé par leur persévérance. Il en profite au contraire, en ce sens qu'il reprend purement et simplement à son compte l'attitude des Puniques à leur égard. De 146 à l'Empire, Rome, pareillement insoucieuse de leurs affaires intérieures, se borne à les tenir à sa discrétion, dans une alliance inégale, par le blocus naval et mercantile où ses flottes les enfermèrent comme naguère les escadres de Carthage. Et, par ailleurs, elle détourne leur humeur batailleuse sur ses ennemis, en incorporant, toutes les fois que l'occasion se présente d'une guerre à conduire en commun, leurs mehallas à ses armées légionnaires. Elle s'est opportunément rappelé que, vers la fin de la deuxième guerre punique, les effectifs du roi Maure Baga s'étaient joints à ceux de son allié Masinissa contre Carthage¹, et elle n'a cessé de tirer parti, au Maroc, à la fois de leurs antagonismes et de leurs vertus guerrières. Au temps de Marius et de Sylla, elle a recours à la connivence de Bocchus I^{er}, roi des Maures, pour capturer Jugurtha, roi des Numides, et elle paye l'odieux service de son complice en ajoutant à l'Etat marocain de Bocchus I^{er} les trois

^{1.} TITE-LIVE, XXIX, 30, 1.

quarts de l'Algérie qui, entre la Moulouya et l'Oued el Kebir, avaient appartenu à Jugurtha. Puis, alarmée de l'ampleur que prenait soudain la Maurétanie qu'elle avait ainsi créée, elle y encourage la dissidence du caïd du Rif qui se tailla autour de Tanger, sous la dynastie d'Iphatas et d'Ascalis, la principauté plus ou moins indépendante à laquelle Sertorius devait s'attaquer¹. Ensuite, lors de la mort de Bocchus aux environs de 80 av. J.-C., elle en divise le royaume entre les deux fils du défunt : Bocchus II, qui règne en Algérie ; Bogud, à qui est dévolu le pays compris entre la Moulouya et l'Océan².

Il est permis de dater de ce partage la naissance du Maroc comme puissance autonome, puisque aussi bien ses limites à l'Est et à l'Ouest coïncident à peu de choses près avec celles du royaume de Bogud. Mais la Maurétanie occidentale n'a jamais offert dans l'antiquité l'individualité tranchée que le Maroc a reçue de l'Islam. Elle y a toujours gardé la conscience des affinités qui la rapprochaient de la Maurétanie orientale et le souvenir des liens qui les avaient unies ; et même quand, plus tard, elle en fut à nouveau et par intermittence séparée par le tracé variable des gouvernements romains, elle ne s'en distingua jamais que par les épithètes qui accompagnaient le nom de Maurétanie sous lequel l'une et l'autre province furent, en latin, constamment confondues.

D'ailleurs, si artificielles et provisoires que fussent ces différences, Rome s'empressa d'en fortifier sa suprématie. Avant même de les utiliser, lorsqu'elle eut annexé en bloc les deux Maurétanies, elle s'en est servie pour neutraliser l'une par l'autre les forces inhérentes à leur royaume dédoublé ; et elle a si parfaitement réussi dans cette politique d'équilibre que, lors des dissensions dont elle fut elle-même déchirée, les rois Maures, au lieu d'en profiter pour s'évader ensemble du cercle de ses pesantes alliances, s'y sont rivés d'eux-mêmes, soit en se dressant d'un même élan au secours de César contre les Numides de Juba Ier qui soutenaient en 46 av. J.-C. le parti sénatorial réfugié en Afrique, soit en se jetant à corps perdu l'un contre l'autre dans les deux camps adverses entre lesquels, après le meurtre du dictateur, s'étaient répartis les Césariens : Bogud dans celui d'Antoine, Bocchus II mieux inspiré, ou simplement plus chanceux, dans celui d'Octave.

Vainqueur, celui-ci récompensa Bocchus II, en lui livrant, en 38 av. J.-C., à l'exception d'un certain nombre de cités, les Etats de Bogud (qui sera vaincu et tué à Methonè de Messénie en 31 av. J.-C.), si bien qu'alors l'unité des deux Maurétanies se reconstitua sous le sceptre du roi qui avait misé sur le tableau gagnant³. Mais pas plus

1. Sur ces faits, v. *infra*, p. 174.

2. Voir mon article de la *Revue historique*, cité à la note suivante.

3. J'ai résumé cette histoire compliquée dans mon article de la *Revue Historique* de 1929 (tome CLXII, p. 86-94) : *l'Afrique au dernier siècle de la République*

Bogud que lui-même n'avait fait défection à la cause de Rome ; et tous deux avaient toujours concilié leur loyalisme envers elle avec leur attachement à la culture qu'ils avaient héritée de Carthage, et dont les Romains n'avaient pas commis la faute de prendre ombrage.

Au contraire, ils n'ignoraient pas que la puissance qu'ils avaient abattue s'ordonnait en réalité autour d'une métropole hellénistique où s'étaient mêlés, comme ils confluait maintenant sur le Tibre, tous les courants civilisateurs de la Méditerranée : ceux qui partaient de l'Orient des diadoques ; ceux qui venaient de la Grèce propre, dont les artistes et les écrivains, comme déjà les historiographes d'Hannibal, y avaient émigré ; ceux qui dérivaient de l'Italie, d'où les industriels étrusques et leurs propres marchands s'y étaient transplantés en nombre. Les Romains comprenaient que chaque progrès réalisé en Afrique par la civilisation de Carthage y favorisait leur pénétration ; et ils laisserent à dessein les rois Maures semer sur la terre d'Afrique le grain punique dont tôt ou tard ils faucheraient la moisson.

À la mort de Bocchus II, en 34 av. J.-C., Octave aurait pu la récolter déjà. Mais d'autres opérations sollicitaient alors son énergie sur d'autres théâtres, et il résista à la tentation. En Maurétanie, il se contenta d'abord d'occuper des ponts et des nœuds de routes avec les colonies de vétérans auxquelles ils distribua les terres vacantes des alentours. À cette période remontent les villes romaines dont la floraison remplit alors les deux portions de l'ancien royaume de Bocchus II : Igilgili (Djijelli), Saldae (Bougie), Rusazu (Port Gueydon), Rusguniae (Matifou), Gunugu (Gouraya), Cartennae (Tenès), Tubusuptu (Tiklat) et Aquae (Hammam Righa) en Algérie ; Tingi (Tanger), Zilis (Arzila), Babba (Rirha, sur l'Oued Beht ?) et Banasa (Sidi Ali Bou Djenoun, sur le Sebou) au Maroc.

Mais on se tromperait en n'accordant qu'une médiocre portée à ce copieux essai de colonisation transmarine. Au fond, par cette « occupation restreinte », comme auraient dit les députés de Louis-Philippe quand ils n'osaient encore lancer la monarchie de Juillet à la conquête de l'Algérie, Octave revenait, par le détour de sa politique générale envers ses soldats de la guerre civile, au système que, sans risques mais non sans résultats, avait pratiqué, chez les Maures, l'oligarchie carthaginoise. Il évitait ainsi les lourdes dépenses d'une gestion directe ; et, en une période où ses préparatifs contre Antoine et Cléopâtre absorbaient son activité, il épargnait à ses légions une expédition qui, peut-être, ne leur aurait pas coûté gros de sacrifices, mais dont l'histoire de Jugurtha, fraîchement publiée par Salluste, conjuguait au passé les difficultés et les souffrances éventuelles. En même temps il fortifiait d'un nouvel afflux d'immigrants les positions acquises par les tra-

romaine. Sur la mort de Bogud, cf. les textes réunies par GSELL, *Histoire*, VIII, p. 200.

quants italiens dans les Etats de Bocchus II et de Bogud grâce à la bienveillance obligée des anciens rois ; il inspirait aux indigènes le respect de sa force militaire sensible en toutes les cités où il avait établi ses vétérans en récompense de leurs victoires ; et, surtout, il préparait par cette première tentative d'adaptation le paisible avenir où la Maurétanie deviendrait à son tour un pays de peuplement romain.

Mais à la longue, il eût été à craindre qu'isolées au milieu des tribus rendues à leur turbulence, les colonies ne finissent par pâtir de l'absence d'une autorité centrale. Octave était astreint à la reconstituer tôt ou tard. Mais comme il n'entendait point s'en saisir encore lui-même, il attendit patiemment, et l'heure à laquelle les circonstances seraient devenues favorables, et l'homme auquel il put la déléguer sans imprudence.

Or, deux ans après qu'Octave, en assumant la nom divin d'Auguste, eut consacré son régime autoritaire, un prince berbère qu'il avait pour ainsi dire formé de ses mains, le fils de Juba I^{er}, le roi de Numidie dont César avait confisqué les Etats et emmené la famille en captivité, faisait aux côtés de l'empereur la preuve de sa valeur dans la campagne contre les Cantabres. Alors, en 25 av. J.-C., Auguste, par une inspiration imprévue où éclate son génie, décida de relever sur la tête de Juba II, en attente d'une future annexion à l'Empire, la couronne de Maurétanie, et chargea ce jeune homme de 25 ans d'achever, dans le cadre de la paix romaine, l'éducation du Maroc et de toute l'Algérie comprise entre la Moulouya et l'Oued-el-Kébir. A ses yeux clairvoyants, policer un peuple était le plus sûr moyen de le gagner sans opérations de police, et la conquête des territoires n'était solide et durable que précédée par celle des cœurs : *nullum imperium tutum nisi benevolentia munitum* (*NEPOS, Dio, 5*).

Aussi bien, pour réaliser cette œuvre, Auguste n'aurait-il pu choisir meilleur ouvrier que Juba-II. Ce prince berbère apportait aux Maures, comme un exemple contagieux, la synthèse, vivante en sa personne, des éléments qui composaient la civilisation d'alors et qu'il avait merveilleusement assimilés. Sa première enfance s'était écoulée à la cour numide, dans le climat « libyphénicien » où, de leur côté, vivaient Bocchus II et Bogud. Puis, transféré à Rome à l'âge de 5 ans pour figurer dans le triomphe célébré à l'été de 46 av. J.-C. par Jules César, il fut affranchi de sa servitude et élevé par les soins du dictateur. Rien ne semble avoir été négligé pour l'égaler à l'élite de la jeunesse romaine. Non seulement il fut entraîné au métier des armes, mais sans qu'on ait cherché à lui faire oublier ce qu'il avait appris en Afrique de libyen et de punique, il fut mis à l'étude des ouvrages que Rome et la Grèce avaient produits dans les lettres et les arts. Doué de l'intelligence plastique de sa race, il excella bientôt dans tous les exercices auxquels ses précepteurs l'avaient rompu, avec une prédilection

marquée pour la langue et la littérature grecques. Elle lui venait en quelque sorte d'héritage, car déjà les fils de son ancêtre Masinissa n'avaient pas craint de se rendre à Athènes pour y briller dans les concours sportifs ou y recruter les philosophes dont la réunion inattendue à Cirta, dans la deuxième moitié du II^e siècle avant notre ère, conféra à l'entourage de Micipsa vieilli la gravité d'une académie. Elle s'accordait aux goûts dont les rois maures avaient eux aussi témoigné et que révèle le mariage du dernier souverain du Maroc, Bogud, avec Eunoë, une Grecque au nom de douceur, que son charme fit inscrire par Suétone sur le tableau des chasses amoureuses de Jules César¹. Elle s'accentua encore lorsque, par la volonté d'Auguste, Juba eut, en 19 av. J.-C., épousé la fiancée qui lui était destinée depuis plusieurs années, une Gréco-romaine d'Egypte, la jeune Cléopâtre Sélénè qui, née à Alexandrie en 34 av. J.-C., de l'union d'Antoine et de la Grande Cléopâtre, avait été recueillie, après la mort tragique de ses parents, dans la maison d'Octavie, la sœur de l'Empereur et la veuve d'Antoine, et y avait grandi aux côtés de sa demi-sœur Antonia, la future mère de Germanicus et de Claude. Enfin elle tourna à la passion exclusive, dévorante, quasi-maniaque, une fois que débarrassé des soucis d'organisation de son gouvernement, revenu de son goût des voyages qui l'avait entraîné, avec l'agrément d'Auguste, jusque sur les bords de l'Euphrate, rendu à lui-même par son divorce d'avec Glaphyra que, veuf de Séléné, il avait eu l'imprudence d'épouser en Cappadoce, Juba put la satisfaire à la mesure de ses revenus qui étaient considérables et dont, pour son plaisir, il n'envisagea plus d'autre emploi. A prix d'or, il attira auprès de lui toute une nuée d'intellectuels et d'artistes grecs : des sculpteurs qui remplirent ses collections de leurs créations et de leurs répliques ; des savants qui couraient le monde pour garnir sa bibliothèque des manuscrits les plus rares, quand ils n'y glissaient point, par mégarde ou par cupidité, des faux sensationnels comme les traités de Pythagore ; des lecteurs et des secrétaires qui laidaient à assouvir sa fringale d'érudition et à composer en grec les innombrables livres d'histoire, d'histoire naturelle, de philosophie, de philologie et de géographie dont l'immense et falote compilation a nourri, de Pline à Elien, et d'Elien aux Byzantins, des générations d'autres compilateurs et proposé notre encyclopédiste couronné à l'admiration crédule de l'antiquité. Certes, la boulimie dont Juba II fut possédé, et qui, tant de fois, avec les sorvettes qu'elle a englouties et dégorgées (par exemple sur les sources du Nil supposées dans ses Etats, ou sur la religion et les amours humaines des éléphants), aboutit à l'indigestion, le couvrirait aujourd'hui d'un ridicule ineffaçable. Mais replacée dans son temps et dans son pays, dans un temps où les études désintéressées comptaient de

¹. Voir mon mémoire sur *César et Cléopâtre*, dans les *Etudes d'archéologie romaine* publiées par l'*Ecole des Hautes Études de Gand*, 1937, p. 51.

moins en moins d'adeptes, et dans un pays auquel jusqu'alors elles étaient toujours restées étrangères, la science effrénée de Juba II, si dépourvue qu'elle ait été de la moindre critique, désarme l'ironie, et même, par l'enthousiasme qui l'anime, elle atteint à une certaine grandeur.

En tout cas, elle lui offrit une immédiate utilité, et autant par le prestige dont elle l'environnait que par la profondeur et la sincérité de l'assimilation personnelle dont elle portait l'éclatant témoignage, elle facilita la tâche qu'Auguste lui avait dévolue chez les Maures. Nul n'aurait pu les mieux comprendre, puisque ce Numide raffiné était un berbère comme eux ; et, mieux que tout autre, il était préparé à les attirer sans secousses dans l'orbite de Rome, en acclimatant dans son vaste royaume toutes les formes de la civilisation méditerranéenne dont aucune ne le laissait indifférent et les plus hautes lui étaient familières.

Il n'a pas manqué d'appeler à elle jusqu'à ses sujets du plus lointain Occident. En compagnie de son médecin Euphorbe, il a exploré les parties les moins accessibles du Maroc, il en a étudié la faune et la flore, stimulé la production. Il y a relevé le comptoir phénicien de Tamusiga à Mogador, et dans les îlots qui en protègent le site il a installé les teintureries qui valurent à la pourpre « gétule » d'être vantée par les poètes latins du siècle d'Auguste. Mieux encore : il a gréé et équipé assez de navires pour qu'il pût charger certains d'entre eux de véritables recherches scientifiques. Sans doute averti par ses sujets de Lixus, dont les ancêtres n'avaient pu naviguer jusqu'à Cernè, dans le Rio de Oro, sans toucher barre aux Canaries¹, il a subventionné une reconnaissance de leur archipel dont l'éloignement s'était prêté au séjour mythique des âmes élues dans les îles Fortunées ; il a certainement renoué par cette croisière les relations que la marine punique avait entretenues clandestinement avec elles, et il nous a laissé des plus rapprochées d'entre-elles une description que Pline l'Ancien a recopiée, en l'abrégeant, et qui n'est point du tout méprisable. Non seulement, en effet, elle permet de les identifier l'une après l'autre : Ninguria avec Ténérife, Capraria avec Fuerteventura, Pluvia avec Lanzarote, les deux petites Junoniae avec les îlots voisins de Lanzarote et Canaria avec la Grande Canarie de Las Palmas, qui, toujours blottie dans la verdure massive de ses arbres, n'a point cessé de s'enorgueillir et de tirer profit de ses races de chiens, mais elle nous renseigne très exactement sur la distance qui sépare les Canaries de Mogador, et sur les directions successives et, d'apparence, incohérentes que doivent, de Mogador aux Canaries, suivre les voiliers pour utiliser la dérive des courants. Bien que Pline ait lu le contraire chez Juba qui, bien entendu, ne se souciait pas plus que les Carthaginois de révéler

1. Sur Cernè, cf. *infra*, p. 119 et suiv.

toutes ses ressources, il est permis de penser que ce voyage avait visé un autre but que la simple découverte géographique, et qu'il fut lié, dans l'esprit industrieux du roi, à la politique d'enrichissement qu'il a pratiquée partout et dont le succès ne paraît pas contestable au Maroc.

C'est au Maroc, dans le Gharb, qu'a été déterré le plus riche trésor de ses monnaies, et il n'est besoin que d'un bref séjour à Volubilis pour s'apercevoir de l'essor qu'il a donné à cette agglomération dont le nom décèle les antécédents berbères. Sous des vocables puniques, celui de sufêtes notamment, il l'a dotée d'institutions municipales analogues à celles qui, à l'ombre de la Paix romaine, s'étaient développées dans l'Asie des diadoques, la Grèce, l'Italie et l'Europe occidentale. Il y a fixé une de ses résidences et il est probable que, dominant la restauration de sa demeure au III^e siècle de notre ère, une au moins des colonnes ioniques qui en décoraient primitivement le péristyle nous en signale l'emplacement. Enfin il l'a embellie d'un mobilier somptueux, dont les débris sont parvenus jusqu'à nous, de bustes et de statues qui nous surprennent par leur profusion et leur beauté, de marbres et de bronzes où passent sous nos yeux les plus purs reflets de l'art gréco-romain. Juba II n'aurait pu sans maladresse, sinon sans péril, étaler ces splendeurs devant ses sujets si leur prospérité n'avait pas répondu à son luxe pour l'alimenter de leurs contributions et l'excuser par le mieux-être qu'elle leur procurait à l'ombre de sa Cour.

En même temps d'ailleurs qu'il élevait le niveau matériel de leur existence, le roi réussissait à les transformer moralement. Les Numides, au moins depuis le règne de Masinissa, qui sans doute, sur ce point comme sur tant d'autres, avait innové en s'inspirant des exemples que lui proposaient les monarchies hellénistiques, s'étaient habitués à rendre à leurs souverains indigènes les mêmes honneurs que les dieux réclament de leurs fidèles. Juba II n'hésita point à transporter chez les Maures cette coutume à laquelle ils se façonnèrent si intimement que le culte qu'ils avaient appris à lui vouer lui survécut et que la trace en subsistait encore, suivant le témoignage du poète Prudence, aux approches du IV^e siècle de notre ère dans la région de Tanger.

En enchaînant à leur religion l'obéissance de ses sujets, le roi en obtint une fidélité qu'ils ne devaient point démentir ; et du même coup il orienta leurs esprits dans le sens où le monde méditerranéen évoluait alors, non seulement parce qu'il s'ingéniait à justifier l'adoration dont il entendait devenir l'objet par les généalogies qu'il avait dressées et où son lignage remontait de proche en proche jusqu'à Hercule, le héros grec assimilé à Melqart par les Libyphéniciens, mais parce que cette légitimation les prédisposait à accueillir avec faveur le culte de ces descendants de Mars et de Vénus qu'étaient les Jules de la dynastie impériale et auxquels le rattachaient lui-même la filiation symbolique de son affranchissement par les Césars et les noms, issus

des leurs, de son état civil romain : Caius Iulius Iuba¹. Il avait appelé sa résidence de Iol (Cherchell) Caesarea, comme s'il la plaçait sous l'invocation sacrée de son patron ; mieux encore, pour que nul ne se méprît sur sa piété, il y avait érigé un sanctuaire d'Auguste ; mais nous n'avons aucune raison de supposer qu'il se soit départi dans l'Ouest des dévotions qu'il affichait dans l'Est de ses Etats et qui partout associaient sa propre divinité à la divinité lointaine et d'autant plus vénérable de l'empereur. D'un bout à l'autre de leur immense pays, les Maures pouvaient encore douter que leur maître n'était qu'un instrument du maître de Rome et de tous les humains : ils avaient déjà admis que celui-ci était un dieu et ils le révéraient comme tel, à la fois pour imiter leur roi et se conformer à l'exemple des colonies de vétérans qui, soustraites à l'obédience de Juba II,—celles du centre comme Icosium (Alger) par leur incorporation à l'Espagne citérieure, celles de l'Est, peut-être par leur subordination aux proconsuls et légats de l'Afrique proprement dite, celles de l'Ouest à coup sûr, comme Zilis (Arzila), au Maroc, par leur rattachement aux autorités de la Province de Bétique²—, n'en évoquaient pas moins parmi eux autant d'images de la Ville par excellence et propageaient par leur rayonnement le religieux respect du grand empire cosmopolite auquel Rome était en train d'insuffler son âme nationale. Pendant les 49 années qu'a duré le règne de Juba II, de 25 av. J.-C. à 23 ap. J.-C., et pendant les 17 années, qui suivirent, du règne de son fils unique Ptolémée, la politique inaugurée par Auguste et maintenue jusqu'en 40 par ses successeurs a produit tous ses fruits. Au cours de ces trois quarts de siècle, la Maurétanie est demeurée paisible et loyaliste, au point que sans avoir jamais eu besoin d'attirer chez elle de légions pour y assurer ou rétablir l'ordre, elle a pu, à deux reprises, en 5 et en 18 de notre ère, aider de ses contingents, conduits par ses princes à la bataille, les gouverneurs voisins à réprimer les révoltes des Numides dans les provinces d'Afrique ; et sous le couvert de son indépendance nominale, elle a spontanément étendu et approfondi sa romanisation.

LA CONQUÊTE ROMAINE.

La sagesse commandait de laisser le temps achever son œuvre en conservant le plus tard possible un protectorat qui permettait à Rome

1. Le culte même du roi paraît, dans certains détails, s'être informé sur le culte impérial ; cf. Louis LESCHI, *Un sacrifice pour le salut de Ptolémée*, dans *Mélanges E. F. Gautier*, Tours, 1937, p. 331-340.

2. Pour Zilis (Arzila) au Maroc, cf. PLINE, *H. N.*, V, 2 : *regum dicioni exempta et iura in Baeticam petere iussa* ; pour Icosium (Alger), cf. PLINE, *H. N.*, III, 19 : *In eam coloniam (Iluci = Elche) contribuuntur Icosiani*. On peut hésiter, pour les colonies de l'Est, comme Saldae (Bougie) ou Igilgili (Djidjelli), entre l'Espagne citérieure (cf. GSSELL, *Histoire*, VIII, p. 204) et l'Afrique proconsulaire.

d'exercer en Maurétanie sa souveraineté sans la montrer et d'en recueillir tous les bénéfices sans en subir ni les frais ni les inconvénients. Mais si le sang d'Auguste coulait dans les veines de Caligula, celui-ci n'en avait pas hérité la sagesse. Enivré de sa jeunesse et de l'immensité des pouvoirs qui la comblaient, il ne comptait ni avec la durée ni avec les obstacles ; et, d'une impatience frénétique, il se flattait de brûler à lui seul toutes les étapes qui conduiront le principat à l'autocratie du Bas-Empire, et d'accomplir en quelques mois une œuvre qui requérait la collaboration des siècles. En particulier, il ne pouvait s'accommoder des lentes transformations sur lesquelles avaient compté ses prédécesseurs pour fondre insensiblement la Maurétanie dans l'unité du monde romain ; et après avoir éajolé Ptolémée et convié cet oncle à la mode de Bretagne — tous deux descendaient d'Antoine le triumvir — à compléter le parterre de rois qu'il avait composé dans Lyon pour faire cortège à sa gloire et éblouir les Gaules, il se déchaîna contre lui. Sa mégalomanie ombrageuse s'était alarmée soudain du faste que déployait le Maure et qui éclipsait le sien, en même temps que sa cupidité s'était allumée à l'éclat des fabuleuses richesses que supposaient tant de pierreries et de pourpre et dont il lui semblait qu'il n'eût que la main à étendre pour les saisir. Brusquement, au milieu des acclamations qui saluaient l'entrée de son hôte dans l'amphithéâtre du Confluent, où, cent trente-cinq ans plus tard, seront suppliciés Blandine et Pothin, il l'appréhenda comme un ennemi, et le fit égorger. Par ce coup de folie, la Maurétanie perdait à la fois son roi et son indépendance, et Caligula, avant d'être bientôt assassiné lui-même, la déclara province romaine (40 ap. J.-C.)¹.

Mais il y a loin des proclamations aux réalités. Trois longues années furent nécessaires à Claude, qui lui avait succédé, pour traduire en actes sa volonté furieuse et soumettre les tribus qu'un vizir du roi défunt, son affranchi Aedemon, avait soulevées contre l'annexion. Il est à peu près certain que l'insurrection, que ses promoteurs eurent du reste l'habileté de synchroniser avec un mouvement des Musulames de Numidie², se limita à la Maurétanie occidentale, c'est-à-dire au Maroc. Un corps expéditionnaire fut constitué avec deux des trois légions qui stationnaient en Espagne : la X^e Gemina et la IV^e Maccabœus. Celle-ci était alors recrutée moitié sur la place et en Italie, moitié dans la Gaule Narbonaise. Celle-là comprenait un quart de Gaulois dans son effectif³, et ce n'est point un hasard si l'épigraphie africaine nous a transmis, avec leurs épitaphes, le souvenir de Gaulois accourus en Maurétanie pour y combattre sous les aigles romaines : un Lingon qui fut enterré à l'une des bases de l'expédition, en Oranie, et un Toulousain qui a été enseveli dans un des

1. Cf. *infra*, p. 191 et suiv.

2. AURELIUS VICTOR, *Epitome*, XI, 5 ; *De Caes.*, IV, 2.

3. Voir les statistiques de l'art. *legio* au *P. W.*

cimetières de Volubilis¹. Quoi qu'il en soit, si l'on ajoute comme d'ordinaire au total des légionnaires un nombre équivalent d'auxiliaires, l'armée qui fut mobilisée dans l'occurrence comptait au plus une vingtaine de mille hommes ; mais il faut tenir compte des difficultés de son transport par mer, et de celles d'un ravitaillement auquel ont dû concourir, si l'on en croit Dion Cassius², jusqu'aux flottes marchandes de la Bretagne, pour mesurer l'importance de l'effort impérial et le poids des sacrifices qu'il a entraînés avec lui.

Du moins ne furent-ils pas inutiles. Dès 41, le légat de la nouvelle province de Maurétanie, un consulaire chevronné³, Marcus Licinius Crassus Frugi, écrasant le principal groupe de rebelles, en finissait avec Aedemon. Sa victoire le rendit disponible pour de nouveaux exploits sur un autre théâtre, et, désigné par sa réussite pour la guerre de Bretagne où il allait confirmer sa réputation, il passa son commandement, déjà diminué d'importance par ses succès mêmes, à un légat qui n'avait encore point dépassé la préture, Caius Suetonius Paulinus. C'était un chef vigoureux qui, résolu à étouffer les foyers de dissidence qui flambaient encore, employa une partie de l'année 42 à ravager les territoires ennemis jusqu'au delà du Grand Atlas⁴. Parti de l'Oranie où il avait concentré ses colonnes, il se dirigea vers les régions de Berguent et de Tendrara, traversa la plaine de Tamlelt, puis franchit l'Atlas à l'Est de Tamghent et sans plus s'émuvoir du sommet neigeux du Djebel Aïachi, qu'il apercevait sur sa droite, que des forêts « épaisse et profondes » qui garnissaient le pied des pentes et dont les essences odoriférantes cachaient leurs écorces sous les bourses soyeuses des chenilles processionnaires, il s'avança intrépidement sur les sables noirs et les roches calcinées des « garas », jusqu'aux sources du Ger (Ghir). A son retour il sut faire valoir cette marche dans l'inconnu, dont les dix étapes audacieuses ont frappé l'imagination de Pline, et obtint, en récompense, un consulat suffect dès 43. Cette année là, il fut remplacé par Cnaeus Hosidius Géta, de rang prétorien comme lui, à qui l'honneur échut de capturer aux confins du désert le dernier des chefs maures qui n'avaient pas encore fait leur soumission.

Avec la défaite de ce Sabal⁵, se terminent les campagnes guerrières. Elles furent sans doute aussi dures que le prétendent ceux qui y avaient participé. Mais il est sûr que l'issue n'en parut jamais douteuse à l'empereur qui n'eût certes point changé d'année en année ses géné-

1. Cf. *infra*, p. 186 et 240.

2. CASS. DIO, LX, 24.

3. Cf. C. I. L., VI, 31721 et le commentaire de PALLU DE LESSERT, *Fastes*, I, p. 472.

4. CASS. DIO LX, 9, 1 : SOLIN, 24 ; surtout PLINE, *N. H.*, V, 14-15 qu'on interprétera en se rappelant les explications de GSSELL, *Histoire*, I, p. 147 ; et F. DE LA CHAPELLE, *L'expédition de Suetonius Paulinus dans le Sud-Est du Maroc*, dans *Hespéris*, XIX, 1934, p. 107-124.

5. CASS. DIO., LX, 9, 2.

raux s'il avait éprouvé de réelles inquiétudes sur le sort de leurs armes et l'exécution de leurs plans. En tout cas, dès 44, la pacification de la Maurétanie est si solidement assise que Claude peut en remettre le gouvernement, jusqu'alors réservé à des personnes de l'ordre sénatorial, à un simple chevalier, Marcus Fadius Celer, dont une dédicace de Volubilis nous a récemment révélé les noms et le titre de procureur faisant fonction de légat : *procurator pro legato*.

LA PROVINCE ROMAINE.

Restait à l'organiser. Ce fut l'œuvre des premières années du principat de Claude. Elle est essentiellement marquée par deux faits. D'abord la nouvelle province absorba les colonies romaines qui, dans le royaume, avaient joui d'un véritable privilège d'extritorialité — *romanae coloniae in ea provincia*¹ — et c'est ainsi que Tingi (Tanger) se trouva, pour la première fois, intégrée à la Maurétanie. Ensuite et surtout, le territoire qui n'avait fait qu'un sous Juba II et Ptolémée fut scindé, probablement vers 46, en deux gouvernements dont le cours de la Moulouya détermina la ligne de démarcation comme il l'avait autrefois déjà partagé en deux royaumes. Ce qui avait été la Maurétanie de Bocchus II, à l'Est, releva du procureur qui s'était installé dans le palais de Césarée et s'appela la Maurétanie citérieure avant d'emprunter sa qualification de « Césarienne » au nom de son chef-lieu. Quant à l'ancienne Maurétanie de Bogud — *Mauretania Bogutiana*² — à laquelle l'incorporation des colonies d'Octave venait d'imposer une unité qui préfigure celle du Maroc, elle s'appela, au moins jusqu'à Vespasien, la Maurétanie ultérieure et changea peu après cette désignation contre celle de Maurétanie Tingitane qui lui restera par la suite. Mais le nouveau vocable ne doit pas nous faire illusion, et la résidence habituelle du procureur placé à sa tête demeure pendant tout l'empire la ville de Volubilis, face aux tribus indomptées ou mal soumises du Moyen-Atlas ; et comme on pourra s'en rendre compte en parcourant le mémoire que j'ai consacré à la capitale du Maroc antique, le procureur impérial n'eut pas à s'y mettre en peine d'un logement et s'établit tout simplement dans la « regia » que Juba II et Ptolémée y avaient possédée, et dont tous les vestiges n'ont pas entièrement disparu³.

Les deux gouverneurs portaient le même titre, sortaient l'un et l'autre des rangs de l'ordre équestre et ne commandaient en temps normal qu'un corps d'occupation où les légions n'étaient pas représentées. Mais le double cadre où se déployait leur pouvoir n'était

1. PLINE, *N H*, V, 12.

2. PLINE, *N H*, V, 19.

3. Cf. *supra*, p. 34 et *infra*, p. 188-189.

point d'une immuable rigidité. A diverses reprises ils se sont effacés ensemble, soit devant un procureur unique, assimilé, pour la circonstance, à un légat dont l'autorité réunissait en un seul leurs ressorts respectifs, comme ce fut le cas avec Marcus Turbo, le futur préfet du prétoire d'Hadrien, soit devant un légat, provisoirement emprunté à l'ordre sénatorial, ainsi qu'il est advenu sous Vespasien, avec Sextus Sentius Cæcilianus, et sous Antonin, avec Uttedius Honoratus : alors, non seulement les détachements légionnaires venaient renforcer la composition de l'armée d'occupation, mais l'une et l'autre Maurétanie — *utraque Mauretania* — n'en formaient plus qu'une, de l'Océan à l'Oued el Kébir, de Rabat à Djidjelli. La facilité même avec laquelle, sur un simple signe de Rome, l'unité de la Maurétanie se défaisait ou se reformait de part et d'autre de la Moulouya, prouve la souplesse de l'organisation romaine et la symétrie avec laquelle s'en ordonnaient, des deux côtés d'une frontière intermittente, les institutions et les méthodes à tout instant interchangeables. Mais surtout il faut avouer qu'elle serait impossible à concevoir si la liaison continentale qu'elle postule — et que la nature lui offrait par le couloir de Taza, où, antérieurement à la voie ferrée de Casablanca-Tunis, passa le trik es soltan —, ne remontait pas au moins jusqu'à elle et n'avait pas toujours été l'objet des soins du commandement impérial.

A première vue, on est frappé des avantages que l'annexion a procurés à l'Empire. D'abord, dans les régions « utiles » sur lesquelles les Césars avaient jeté leur dévolu, elle a intensifié le peuplement romain. L'épigraphie antique du Maroc n'est pas encore assez riche pour nous fournir les données statistiques qui permettraient d'en suivre pas à pas les développements. Mais elle est dès maintenant assez abondante pour nous convaincre des progrès qu'il a rapidement réalisés. Dès le premier tiers du II^e siècle, de nombreux vétérans y avaient été lotis, ainsi qu'il résulte des diplômes militaires exhumés coup sur coup de Banasa et de Volubilis. Dans cette dernière ville ont afflué des immigrants de toutes les parties de l'Empire : des gallo-romains comme l'Aemilia Sextina, originaire de Vienne, qui y fut officiellement honorée¹; des Syriens de Phénicie qui tiennent au souvenir de leur ancienne patrie et se proclament « Syrophoenix »²; jusqu'à des Arabes qui ont transplanté avec eux leurs dieux : Masaf et Theandrios³. La liste des *amici* qui, à Sala (Rabat), se sont cotisés pour ériger une statue à Marcus Sulpicius Felix rappelle par leurs noms et surnoms l'Espagne et l'Italie plutôt que l'Afrique, et d'ailleurs l'élégance de leurs rédactions latines confirme le témoignage de leur onomastique⁴. En même temps qu'elle offrait des terres à la retraite des anciens soldats de l'empereur,

1. CAGNAT, MERLIN, CHATELAIN, 625.

2. *Ibid.*, 640.

3. Louis ROBERT, *R. E. G.*, janvier-mars 1936.

4. Cf. *infra*, p. 216-217;



JÉRÔME CARCOPINO

de l'Académie française

Le Maroc antique

La commission chargée de délimiter les frontières du Maroc se reportera sans doute au livre de Jérôme Carcopino. Le célèbre historien de la Rome antique expose ici tout ce que nous savons du Maroc avant l'Islam.

Cette histoire se résume en deux conquêtes, qui, du point de vue de l'histoire et du progrès, furent bénéfiques : celle des Phéniciens et celle des Romains. Carthage, grâce à ses flottes, représente pendant cinq ou six siècles le monde extérieur; les Maures contribuent à sa grandeur, tandis que leur pays devient le grand marché de l'or.

Sous le règne d'Auguste, Rome entre en jeu et fonde un protectorat prospère, un des greniers de l'Empire, grâce à son blé, ses oliveraies, ses pêcheries. C'est le temps, avant la conquête islamique, où l'Afrique du Nord est « un immense jardin ».

« Le Maroc antique » comporte également l'étude détaillée d'un des plus grands exploits maritimes, le périple d'Hannon.

G A L L I M A R D

11,50 NF + t.l.

S P

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

